Informations de base

2021/0029(NLE) NLE - Procédures non législatives	Procédure terminée
Accord UE/Australie: modification des concessions pour l'ensemble des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'UE à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne **Subject** 6.20.01 Accords et relations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) 6.20.04 Code des douanes de l'Union, tarifs douaniers, accords préférentiels, règles d'origine 6.40.11 Relations avec les pays industrialisés **Zone géographique** Australie	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
INTA Commerce international	CASPARY Daniel (EPP)	11/02/2021
	Rapporteur(e) fictif/fictive SILVA PEREIRA Pedro (S&D) KARLSBRO Karin (Renew) CAVAZZINI Anna (Greens/EFA) ZAHRADIL Jan (ECR) LANCINI Danilo Oscar (ID)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
ITRE Industrie, recherche et énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
AGRI Agriculture et développement rural	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
PECH Pêche	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne	
Commission européenne	

DG de la Commission	Commissaire
Agriculture et développement rural	WOJCIECHOWSKI Janusz

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
10/02/2021	Document préparatoire	COM(2021)0052	
26/02/2021	Publication de la proposition législative	06102/2021	
07/10/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
26/10/2021	Vote en commission		
05/11/2021	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A9-0306/2021	
11/11/2021	Décision du Parlement	T9-0450/2021	Résumé
16/12/2021	Publication de l'acte final au Journal officiel		
17/12/2021	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2021/0029(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 207-p2 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 218-p6a
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	INTA/9/05351

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE689.579	10/03/2021	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A9-0306/2021	05/11/2021	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T9-0450/2021	11/11/2021	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé

Document de base législatif	06102/2021	26/02/2021	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document annexé à la procédure	COM(2021)0051	10/02/2021	
Document préparatoire	COM(2021)0052	10/02/2021	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 2021/2234
JO L 452 16.12.2021, p. 0001

Accord UE/Australie: modification des concessions pour l'ensemble des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'UE à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne

2021/0029(NLE) - 11/11/2021 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 451 voix pour, 53 contre et 62 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union, de l'accord sous forme d'échange de lettres entre l'Union européenne et le Commonwealth d'Australie au titre de l'article XXVIII de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994 en ce qui concerne la modification des concessions pour l'ensemble des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'UE à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne

Suivant la recommandation de la commission du commerce international, le Parlement a **donné son approbation** à la conclusion de l'accord.

Pour rappel, l'Union européenne a officiellement lancé en octobre 2018 le processus de négociation (au titre de l'article XXVIII de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994) avec plusieurs membres de l'OMC à Genève.

Les négociations reposent sur une «approche commune» développée en 2017 par l'Union et le Royaume-Uni sur la façon de répartir les engagements quantitatifs contenus dans la liste OMC de l'Union à 28 en ce qui concerne les 143 contingents tarifaires de l'Union dans le cadre de l'OMC pour des produits agricoles, halieutiques et industriels.

Le principe à la base de la méthode appliquée se fonde sur les flux commerciaux dans l'Union à 27 et dans le Royaume-Uni pendant une période de référence représentative (de trois ans entre 2013 et 2015) pour tous les contingents tarifaires de l'OMC. La méthode de répartition convenue est décrite en détail dans le règlement (UE) 2019/216 du Parlement européen et du Conseil.

Le 15 juin 2018, le Conseil a autorisé la Commission à lancer des négociations au titre de l'article XXVIII du GATT avec les membres de l'OMC concernés en vue de répartir les concessions OMC de l'Union en matière de contingents tarifaires.

L'Australie a des droits de négociation pour 14 contingents tarifaires et des droits de consultation pour 6 contingents tarifaires. Les négociations avec l'Australie ont débouché sur un accord qui a été paraphé le 18 décembre 2020 à Genève.